

CONSTATATION DE LA REALISATION DEFINITIVE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Le Président Directeur Général de DOLFINES SA a constaté ce jour la réalisation définitive des augmentations de capital décidées sur la base des résolutions six à onze de l'assemblée générale extraordinaire de DOLFINES SA réunie le 16 septembre 2024 et déléguant au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation et de subdélégation dans les conditions légales, sa compétence à l'effet de décider, dans les proportions et aux époques de son choix, une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires de la Société, et dont la libération sera opérée en numéraire ou par compensation de créances, au profit de catégories de bénéficiaires déterminés.

Il a ainsi constaté :

- Une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 1.146.485,20 euros, par émission de 818.918 actions de 1,4 euro de valeur nominale (sans prime d'émission) ;
- Une augmentation de capital par compensation de créances d'un montant de 1.389.574,20 euros, par émission de 992.553 actions de 1,4 euro de valeur nominale (sans prime d'émission).

Soit, au total, une augmentation du capital social d'un montant de 2.536.059,40 euros, par émission de 1.811.471 actions de 1,4 euro de valeur nominale (sans prime d'émission).

Le Président Directeur Général constate qu'à la suite de ces augmentations de capital, le capital social, qui était fixé à la somme de 828.718,80 euros et composé, de 591.942 actions d'une valeur nominale de 1,4 euro chacune, est désormais fixé à la somme de 3.364.778,20 euros et composé de 2.403.413 actions d'une valeur nominale de 1,4 euro chacune, intégralement souscrites et libérées.

En conséquence, le Président Directeur Général décide de modifier l'article 6 Capital Social de la façon suivante :
« *Le capital social est fixé à la somme de 3.364.778,20 euros. Il est divisé en 2.403.413 actions de 1,4 euro de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées.* »

Adrien Bourdon Feniou, Président Directeur Général de DOLFINES SA, a déclaré : « *Je remercie les actionnaires, anciens et nouveaux, qui ont permis à DOLFINES et à mes côtés de renforcer de façon significative ses capitaux propres et sa trésorerie. Cette augmentation de capital, qui suit le regroupement de titres effectif depuis le 6 novembre dernier, marque le terme de la période de restructuration du bilan de l'entreprise. La dette financière brute du groupe, qui était de 2,75 M€ à fin 2023, est ramenée à 1,6 M€ et la trésorerie brute, qui s'établissait à 0,8 M€ à fin 2023, est portée à 1,63 M€.*

Je détiens désormais près de 41% du capital de DOLFINES SA via Thesiger International. S'ajoutent les salariés et mandataires sociaux de la société pour 15%. DOLFINES SA retrouve ainsi une structure pertinente de son actionnariat, dont les intérêts sont fortement alignés sur le retour du groupe à la croissance rentable et génératrice de trésorerie. »

A propos de DOLFINES : www.dolfines.com

Créée en 2000, DOLFINES est un spécialiste indépendant en ingénierie et services de l'industrie des énergies renouvelables et conventionnelles. Face aux enjeux de la décarbonisation du secteur de l'énergie et en capitalisant sur sa forte expertise, DOLFINES veut jouer un rôle-clé dans cette transition énergétique en concevant et fournissant des services et des solutions innovantes pour l'exploitation des sources d'énergies renouvelables onshore et offshore, au-dessus et en dessous du niveau de la mer. Respectant les plus hauts standards de qualité et de sécurité, DOLFINES est labellisée société innovante et certifiée ISO 9001 pour ses activités d'assistance technique, d'audit, d'inspection et d'engineering.

Euronext Growth™



DOLFINES est cotée sur Euronext Growth™ - Code ISIN : FR001400SP13- Mnémonique : ALDOL - DOLFINES est éligible au PEA-PME

Contacts DOLFINES : Delphine Bardelet Guejo, CFO - delphine.bardelet@dolfines.com